

Absence justifiée conséquences ?

Par **Clement56**, le **07/01/2015** à **12:19**

Bonjour,

Je viens de presque terminer ma semaine de partiels, mais voila que je suis tombé malade dans la nuit! Je suis très faible et je commate dans mon lit !

Le problème est que j'ai un partiel de droit des obligations (Je suis en L2) cet après midi...

J'ai appelé le secrétariat pour prévenir de mon absence. Elle m'a dit que même une absence justifiée me vaudrait un 0! Moi qui a énormément bossé imaginez dans quel état ça m'a mit! Elle m'a également rappelé que je passerai au rattrapage en Juin!

Ma question est donc la suivante: L'impact de mon 0 sera-t-il corrigé sur mes relevés de note à la fin de l'année ? Le fait que je suis passé au rattrapage va-t-il être figuré sur mon relevé ? Qu'elles sont les conséquences de cette absence en clair ?

Ça me panique vraiment!

Merci d'avance pour vos renseignements!

Bon courage à celles et ceux qui ont la santé pour pouvoir passer leur partiel !

Par **Davy Bourra**, le **07/01/2015** à **13:28**

ce que je sais c'est que si tu arrives à compenser avec les autres matières tu n'auras pas à passer le rattrapage mais oui, le zero à l'examen figurera sur le relevé avec ta note de td dans le cs contraire ou les notes ne seraient pas suffisantes soit tu compenses avec le second semestre et pas de rattrapage soit tu le passes au rattrapage

Par **Booker**, le **07/01/2015** à **13:59**

Normalement cas de force majeure (et non rattrapage) qui te permet de passer la seconde session et bénéficier de la mention le cas échéant.

Par **bulle**, le **07/01/2015** à **14:35**

Bonjour,

J'ajoute que quoi qu'il arrive, il vous faut ABSOLUMENT un certificat médical pour justifier de votre absence donc si ce n'est pas déjà fait, allez chez le docteur.

Par **Clement56**, le **07/01/2015** à **15:32**

Merci pour vos conseils et avis!

Mon médecin traitant ne répond pas au téléphone (sans doute la grève)! J'irai demain matin!
Pensez vous que ça me porte préjudice pour l'accès des masters ?

Par **Emillac**, le **07/01/2015** à **15:52**

Bonjour,

[citation]J'ajoute que quoi qu'il arrive, il vous faut ABSOLUMENT un certificat médical pour justifier de votre absence donc si ce n'est pas déjà fait, allez chez le docteur.
[/citation]

Tout à fait. Le simple fait de téléphoner au secrétariat pour dire "Je suis malade, je suis très faible et je commate dans mon lit, donc je peux pas venir au partiel de c't' aprème" ne constituerait pas ce qu'on appelle une "absence justifiée"...
(Pas plus qu'un mot d'excuse rédigé par maman...) [smile3]

Par **Clement56**, le **07/01/2015** à **21:37**

oui il faut un document officiel c'est normal...

il y a donc aucune conséquence à craindre pour mon dossier et pour mes futures demandes en master ?

Donc finalement mon 0 figurera quand même sur mon relevé ? Sans indication que c'était une absence justifiée ?

Par **marianne76**, le **08/01/2015** à **11:46**

Bonjour

En principe quand vous êtes absent à un examen, vous ne pouvez pas avoir zéro puisque vous n'avez pas composé, vous êtes défaillant.

Par **Yn**, le **08/01/2015** à **14:48**

Clement56, comme tu es défaillant - terme administratif inapproprié - tu n'as pas de note. Tu seras amené à suivre une épreuve de rattrapage. Tu composeras plus tard (voir avec ton université pour les modalités), mais tout se passera ensuite comme si tu avais composé au mois de janvier.

Inutile de t'en faire pour ton avenir, encore moins pour la sélection en M2. D'une part, tu en es encore loin (ne pas mettre la charrue avant les bœufs). D'autre part, les notes de L1 n'ont

aucune importance pour la sélection en M2. Passer par la case rattrapage en L1 ne remet nullement en cause la possibilité de faire un bon M2. Les enseignants se focalisent beaucoup sur la L3 et le M1.

Par **Clement56**, le **08/01/2015** à **22:40**

Merci beaucoup de me rassurer et de me donner vos conseils :-)
Je suis en L2 ;-)
Je bosse tellement que j'avais un peur que cela me porte préjudice...
Passez une bonne soirée :-)

Par **Emillac**, le **09/01/2015** à **00:05**

Bsr,

[citation]D'autre part, les notes de L1 n'ont aucune importance pour la sélection en M2.[/citation]

Et même à supposer ! Un seul zéro parmi une flopée de notes au-dessus de la moyenne, qui va le remarquer ?

Dans le pire des cas, ça donnera :

- Ben ? Qu'est-ce qui vous est arrivé, ce jour-là ? Vous étiez pas en forme ?
- Comme vous dites, j'étais cloué au fond de mon lit avec 39,8 !

[smile33]